



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-30335>

Département(s) de publication : **84**

Annonce n° **26-30335**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-22175

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de L'Isle sur la Sorgue

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21840054700012

**Ville** : L'Isle sur la Sorgue

**Code postal** : 84800

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 84

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Marché de travaux d'implantation de bornes de sécurité dans la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45233292

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Marché de travaux d'implantation de bornes de sécurité dans la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue Procédure adaptée ouverte (art L2123-1 et R2123-1 1° du CCP) Marché ordinaire composé d'une tranche ferme et de 3 tranches optionnelles art R2113-4 à R2113-6 du CCP Les prestations sont réglées à prix mixtes : volet forfaitaire pour les prestations d'implantation de bornes, volet à prix unitaires avec montant maximum annuel de 30 000 euro(s) HT pour prestations ponctuelles (réalisation de formation, intervention technicien pour maintenance curative) Le marché prend effet à sa date de notification et s'achève à l'expiration de la garantie de parfait achèvement La tranche ferme (implantation de bornes sur 6 sites) devra être réalisée au plus tard le 31/12/27. Les tranches optionnelles (implantation de bornes sur 3 sites (TO1), sur 2 sites (TO2) et sur un site (TO3) devront être respectivement réalisées au plus tard les 31/12/28 (TO1), 31/12/29 (TO2) et 31/12/30 (TO3). Elles doivent être affermies

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 25/03/2026 à 12h00, lire 27/03/2026 à 12h00
- Rubrique : Dlro, Offres, Après la mention : Remise des offres le 25/03/26 à 12h00 au plus tard., Ajouter : La date de remise des offres initialement prévue le 25/03/2026 à 12h00 a été décalée au 27/03/2026 à 12h00 du fait de la modification de la Dpgf où une erreur dans la formule de calcul de la ligne To1 8.02 a été constatée

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/03/2026**